

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
DROME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ST NAZAIRE LE DESERT

### Séance du 21 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt et un février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel FERNANDEZ, Maire.

**Étaient présents** Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :  
Marjolaine CHARMILLON, Isabelle MAGNAN, Nicole UGHETTO, Gérard BLAIN,  
Georges BONNARD, René BORNE, Jean-Jacques FAVIER, Daniel FERNANDEZ –  
**Excusé(s)** : Claude LAUDET (pouvoir à Daniel FERNANDEZ), Marion BARNARIE  
Formant la majorité des membres en exercice.

**Date de convocation** : 17 février 2025

Nicole UGHETTO a été désignée comme secrétaire de séance.

**N° 2025-006**

**OBJET : CHOIX DE L'ARCHITECTE POUR LA MAISON DES INITIATIVES  
LOCALES ET CULTURELLES**

Dans le cadre de la restructuration globale de garages communaux pour l'aménagement d'une Maison des initiatives locales et culturelles, Monsieur le Maire, deux conseillers municipaux et la référente du CAUE ont échangés sur les différentes propositions d'architectes.

Monsieur le Maire présente les notes d'intention et les projets réalisés par trois architectes proposés par Drôme Aménagement Habitat (DAH) au Conseil Municipal.

- Charles Gaux architecte
- Terram architecte
- Agraf architecte

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal choisi de travailler avec l'entreprise :

Terram architecte

Nombre de membres en exercice	10
Nombre de membres présents	8
Nombre de suffrages exprimés	9

Fait et délibéré à l'unanimité ce jour,  
Le Maire

Daniel FERNANDEZ

